

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **deuxième jour d'août 2004 à 20h00** à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Claude Ménard  
Monsieur André Bergeron  
Madame Monique Carré  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier Mario Juairé est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

**04-08-193**

**Approbation du procès-verbal**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 5 juillet 2004.

ADOPTÉE

**04-08-194**

**Congrès de la Fédération québécoise des municipalités**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil autorise le maire Gilles Fortier à participer au congrès de la Fédération québécoise des municipalités du Québec qui se déroulera les 30 septembre et 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2004 au Centre des congrès de Québec.

QUE la trésorière soit autorisée à procéder à l'inscription du participant et au remboursement des dépenses de déplacement, d'hébergement et de subsistance inhérentes à la participation de Monsieur Gilles Fortier au congrès de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE

**04-08-195**

**Comités et représentants**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter la formation des comités suivants:

Bibliothèque municipale (délégué)	:	Serge Bizier
Embellissement & Environnement (délégué)	:	Claude Ménard
Jeunesse & Économie Sociale	:	Serge Bizier Claude Ménard

Table Enfance/Famille	:	Monique Carré
Piscine (délégué)	:	Gilles Fortier
Travaux publics & Voirie	:	André Bergeron Fernand Ruel Jan Heeremans
Rouli-Bus (délégué)	:	Jan Heeremans
Office municipal d'habitation (délégués)	:	André Bergeron Fernand Ruel Jan Heeremans
Contrôle des démolitions	:	Serge Bizier André Bergeron Monique Carré
Développement économique Princeville	:	André Bergeron Claude Ménard (substitut)
Toponymie	:	Serge Bizier André Bergeron Jan Heeremans Richard Pellerin

ADOPTÉE

04-08-196

**Nomination d'un maire suppléant**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseiller Jan Heeremans, soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

ADOPTÉE

**Ramonage des cheminées** - Dépôt d'une offre de services de Ramonage Vachon enr. – Classée.

**Semaine de la prévention des incendies 2004** - La Semaine de la prévention des incendies du Québec se déroulera du 3 au 9 octobre sous le thème « Ma vie vaut plus qu'une pile » - Classée.

04-08-197

**Contrat de services de déneigement avec le Ministère des Transports - Acceptation et autorisation des signatures**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville accepte l'entente de services d'une durée de trois (3) ans relativement au déneigement et au déglacage des routes 116, 263 (rue St-Jean-Baptiste) 165 (rue Demers) et finalement le boulevard Baril dont la responsabilité incombe au ministère des Transports du Québec, pour une longueur totale de 8,62 kilomètres au montant de 73 633,94 \$ par année.

QUE le conseil autorise le maire et le greffier à signer l'entente de services entre le ministère des Transports du Québec et la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

**Approbation des états financier 2003 de l'Office municipal d'Habitation par la société d'Habitation du Québec** - Déposé.

04-08-198

**Renouvellement du programme de supplément au loyer avec la SHQ**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville accepte l'entente de supplément au loyer présentée par l'Office d'Habitation de Princeville d'une durée de cinq (5) ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 jusqu'au 31 décembre 2009.

Que le conseil confirme sa participation financière selon l'entente numéro 1076.

ADOPTÉE

04-08-199

**Demande de dérogation mineure – 679 rue St-Jacques Ouest**

ATTENDU la demande de dérogation mineure présentée par l'Érablière Clau-Jack ltée;

ATTENDU QU' il n'y a pas d'impact négatif sur le voisinage ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le conseil approuve la demande de dérogation mineure présentée par l'Érablière Clau-Jack ltée. Ce bâtiment principal est existant depuis 1978 suite à l'émission du permis 1470-03. Ce bâtiment est implanté à 2,99 mètres de la ligne arrière. La dérogation mineure demandée consiste à régulariser l'implantation de ce bâtiment avec une marge arrière de 2,99 mètres, ce qui représente une dérogation de 4,51 mètres p/r à la réglementation actuelle.

ADOPTÉE

04-08-200

**Projet de règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le nouveau parc industriel**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil adopte un projet de règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le nouveau parc industriel.

ADOPTÉE

**04-08-201**      **Avis de motion – Règlement concernant les plans d’implantation et d’intégration architecturale pour le centre-ville**

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier, à l’effet qu’il sera présenté lors d’une séance subséquente soit régulière, spéciale ou ajournée, un règlement concernant les plans d’implantation et d’intégration architecturale pour le centre-ville et demande la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

**04-08-202**      **Projet de règlement concernant les plans d’implantation et d’intégration architecturale pour le centre-ville**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le conseil adopte un projet de règlement concernant les plans d’implantation et d’intégration architecturale du centre-ville.

ADOPTÉE

**04-08-203**      **Assemblée publique sur le projet de règlement de révision du plan d’urbanisme et sur les projets de règlement d’urbanisme**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil fixe au 1<sup>er</sup> septembre 2004 à 19h00 l’assemblée publique pour la présentation du projet de révision du plan d’urbanisme et des projets de règlement d’urbanisme.

ADOPTÉE

**Madame Diane Perreault** - Le greffier résume brièvement l’objet d’une lettre adressée par Madame Perreault. Le maire mentionne que le conseil fera l’étude de la présente demande lors du prochain budget.

**04-08-204**      **Conférence régionale des Élus**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil autorise le maire Gilles Fortier à participer au Tournoi de golf du Centre-du-Québec qui aura lieu le 3 septembre 2004 au Club de golf Le Canton de Warwick.

QUE la trésorière soit autorisée à inscrire le maire au Tournoi de golf du Centre-du-Québec.

ADOPTÉE

**Cercle Vierge du Sourire de Princeville** - La demande du Cercle Vierge du Sourire de Princeville est acceptée et transmise au service des loisirs - Classée.

**04-08-205**      **Remplacement d’une monitrice aux terrains de jeux**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil autorise le remplacement d’une monitrice aux terrains de jeux soit Marie-Michelle Bouffard qui prend la place de Jessica Moreau.

QUE les conditions salariales établies pour Madame Bouffard soient identiques à celles accordées à Madame Moreau.

ADOPTÉE

04-08-206

**Application de la réglementation - Remorques utilisées comme entrepôts**

ATTENDU le nombre croissant de propriétaires qui utilisent des remorques ou des boîtes de camion comme remises ou entrepôts;

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de mandater le directeur de l'urbanisme et de l'environnement à faire le relevé des remorques et boîtes de camions en contravention avec les règlements municipaux et à entamer les procédures requises pour les faire enlever, notamment par l'envoi d'un avis écrit.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

04-08-207

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

---

Mario Juaire, greffier

---

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

---

Louise Bergeron, trésorière